



DELIBERATION

Objet : Fixation du nombre d'adjoints

Le 21 mars 2026, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire,

Nombre de membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 mars 2026

Présents : Mesdames et Messieurs François DRIOL, Pascale DUMAZET, Pierre-Julien MARRET, Céline MONTAGNON, Marc MONTEUX, Marie-Claire GRANGE, Eric VOCANSON, Hélène FABRE, Carl INCORVAIA, Nicole BRUEL, Emmanuel ROBERT, Marie MONTET, Louis BELLE, Muriel SPADA, Cyrille CHAPOT, Bernadette PONSON, Niyazi KARA, Maryline PIOT, Ludovic MAGALHAES, Cheryl-Anne GAUTHIER, Stéphane FAVEYRIAL, Isabelle BOIS, Taner KAYNAR, Morgane DELORME, Fabien CHAPARD, Noélia SEGUIN, Marcel JACOB, Elena BALLANDRAS, Eric LAGER, Chloé PETIT, Ludovic CEYTE, Véronique BLOMME, Pascal CAMPEGGIA

Secrétaire : Monsieur Marc MONTEUX

Conformément aux dispositions des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine, par délibération, le nombre d'adjoints au Maire avant de procéder à leur élection.

En application de l'article L.2122-2, il appartient au Conseil municipal de fixer librement le nombre d'adjoints, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce plafond constitue une limite maximale ; le Conseil peut décider d'un nombre inférieur en fonction des besoins de la commune, de son organisation et des délégations envisagées.

Ainsi, l'effectif légal du Conseil Municipal d'Andrézieux-Bouthéon étant de 33 membres, le nombre maximum d'adjoints s'élève à 9.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 29 voix pour et 4 abstentions (groupe Des racines et de l'audace) :

- **FIXE à neuf**, le nombre d'adjoints d'Andrézieux-Bouthéon.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 21 mars 2026

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Marc MONTEUX

